Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260309-20260309DCM7-DE

Commune de Locmaria Plouzané
Lokmaria-Plouzane

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

Délibération n° :
2026.03.09 DCM7

Séance du 09 mars 2026

Date de convocation : 24 février 2026
Date d'affichage : 24 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 28
Nombre de conseillers présents : 22

L'an deux mille vingt-six, le lundi neuf mars, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.
Mme Adeline BIDAULT, Mme Denise BOURVEN, Mme Delphine CHAMBRIN, Mme Frédérique CLECH, Mme Marie-Thérèse GARRET, Mme Isabelle GIBAULT, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Martine LE PERSON, Mme Julie LE ROUX, Mme Sylvie PODEUR, Mme Élise QUINQUIS et Mme Annie TALANDIER.
M. Florent BÉGOC, M. Jean-Michel GUENEUGUES, M. Bernard LE BIS, M. Christophe LE GAL, M. Steven LE MOIGNE, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :
M. Cyril BELLO à Mme Sylvie PODEUR ;
Mme Françoise FOLL à M. Loïc PETIT DE LA VILLEON ;
Mme Cécile SOLINSKI à Mme Frédérique CLECH.

Absents :
M. Jean-Michel ABARNOU ;
Mme Clara CHAOUI ;
M. Florian MOREL.

M. Loïc PETIT DE LA VILLEON a été désigné secrétaire de séance.
Le quorum est atteint.

OBJET : Projet éducatif et pédagogique, de développement durable et d'accueil de l'EAJE
Domaine : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Exposé

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) ont demandé la mise à jour des documents structurants de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) « Les Lutins », à savoir :

- Le projet éducatif et pédagogique ;
- Le projet de développement durable ;
- Le projet d'accueil.

Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212901300-20260309-20260309DCM7-DE

Les services de l'EAJE ont travaillé en collaboration avec la PMI afin d'actualiser ces documents.
Les projets mis à jour sont annexés à la présente délibération.

Délibération

Vu l'avis de la Commission « Associations – Sports – Education – Enfance – Jeunesse » du 04 mars 2026.
Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le projet éducatif et pédagogique, le projet de développement durable et le projet d'accueil de l'EAJE.

Vote

☐ Nbre d'abstention
☐ Nbre de vote « contre »
☒ **Adoptée à la majorité**
☐ Adoptée à l'unanimité
☐ Rejet de la délibération
☐ Report de la délibération

Le Maire,

Viviane GODEBERT.

MAIRIE DE LOCMARIA-PLOUZANÉ (Finistère)

M. Loïc PETIT DE LA VILLEON,

Secrétaire de séance.